**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 146 (2001)

Heft: 8

Artikel: À propos de l'arrondissement territorial à Genève (1940-1945)

Autor: Spira, Henry

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-346167

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## A propos de l'arrondissement territorial à Genève (1940-1945)

Un lecteur assidu de longue date de la *RMS*, genevois pur jus, s'est insurgé contre le premier alinéa de mon texte sur «La situation à Genève» (*RMS*, février 2001, p. 45). Il précise que «tout y est faux. Pour l'avoir écrit aura [ait] fallu ne pas avoir vécu à Genève à l'époque ou se fonder sur une documentation dénuée de valeur.» Je tiens à relever que ce lecteur a des dons indéniables de perspicacité: je n'ai pas vécu à Piogre au cours des années 30, et je reconnais qu'effectivement les drapeaux précédant les cortèges de l'Union Nationale ne comportaient pas de croix gammées *stricto sensu*.

En revanche, une croix blanche de fantaisie, la longueur de ses bras outrepassant le rapport de 5/4 envers la largeur des bras, définition légale de l'emblème de la Confédération. Cette croix blanche de fantaisie est très proche des armes de la Savoie, adoptées par l'Italie (Galbreath: Le manuel du blason. Lausanne, Spes, 1932, p. 97/98). La fantaisie pousse même les dirigeants de l'Union Nationale à flanquer leur croix blanche d'un glaive à deux mains (voir Roger Joseph: L'Union Nationale 1932-1939. Un fascisme en Suisse romande. Neuchâtel, La Baconnière, pp. 392-393).

J'insiste en revanche sur ma description des défilés effectués «d'un pas martial et le bras tendu, Géo Oltramare se pavanant en tête». A preuve, plusieurs photos dans l'ouvrage de R. Joseph. On y remarque non seulement le salut romain, bras tendu, annexé également par les hitlériens, mais également les «Lascars», c'està-dire les «gorilles» du Service d'ordre, affublés de bérets et de chemises grises, à l'instar de celles, noires celles-là, portées par les hommes de Mussolini, ou les brunes réservées aux adeptes du Führer, voire les vertes et les bleues qui faisaient florès sous la France de Vichy. Tous les mouvements de droite sont de fidèles adeptes de liquettes de diverses couleurs.

Géo Oltramare essayait, mais sans succès, d'avoir une attitude à la Duce. Fort imbu de luimême, il n'est qu'un fat, tout en faisant preuve d'un talent certain de plumitif. Il assume la rédaction en chef du Pilori, publication pamphlétaire s'il en est! Il soutient fermement l'antisémitisme et dénie aux ouvriers l'égalité des droits. Astreint au service complémentaire non armé, il demande et obtient un congé militaire d'un an. Fin mai 1940, il se rend en Italie et, le 7 juin, il rencontre à Gênes un agent du Sicherheitsdienst attaché au consulat du Reich à Genève. Trois jours plus tard, il rencontre Otto Abetz à Berlin qui devient ambassadeur du Reich à Paris, où Oltramare débarque le 17 juin.

Le 22, il se trouve à Rethondes, d'entente avec Abetz, observant le fameux wagon dans lequel l'armistice de 1940 est signé. Un journal, *La France au travail*, est lancé le 30 juin par Abetz, et Oltramare, alias Dieudonné, en est le rédenchef. Il dirige ensuite une équipe de Radio-Paris. Largement rémunéré, il mène grande vie à Paris, ne souffre aucunement des restrictions et s'empiffre lors de réceptions à l'am-

27 juillet 1940.— A Saint-Jean [Canada], bien des gens ont perdu le sommeil le jour de la capitulation. Mme Bonnenfant me dit la tristesse d'entendre la radio parisienne aux mains des Allemands citant à tout instant *La France au travail* et son rédacteur Dieudonné et se permettant quelquefois un lapsus: «Ici, à Berlin...»

Auguste Viatte D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949). Edité et présenté par Claude Hauser, p. 121.

bassade du Reich. A la mi-août 1944, il fait partie des exilés de Sigmaringen, parmi lesquels Pétain, Laval et bien d'autres. Le 21 avril 1945, il est arrêté à Kreuzlingen, à son retour en Suisse. Il fait une année de préventive puis est réincarcéré le 1er février 1947 et condamné à 3 ans de réclusion pour atteinte à l'indépendance de la Confédération, et 5 ans de privation des droits civiques... La justice française l'a condamné par contumace à la peine de mort, en janvier 1950, mais il décède d'un infarctus le 16 août 1960 en ville de Genève.

Henry Spira